

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2003/022737**
n° de gestion : **2000D00178**
n° SIREN : **429 441 512 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 02/12/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CONSILIS société d'exercice libéral à responsabilité limitée

31 avenue de Saxe 69006 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :
nomination de commissaire aux apports

à Monsieur
Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce
de LYON
LYON PALAIS

Les soussignés,

Monsieur Jean PESSOT, demeurant au 10 rue de la Charité - 69002
LYON,

Monsieur Patrick BERTRAND, demeurant au 7 rue de Bonnel - 69003
LYON,

agissant en sa qualité de cogérants de la SELARL d'Avocats
« CONSILIS », sise au 31 Avenue de Saxe - 69006 LYON, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 429.441.512,
qui doit bénéficier d'un apport en nature constitué d'une clientèle
d'Avocats à réaliser par Monsieur Gérard POCHON, demeurant au 3 rue Mi-
Carême - 42000 SAINT ETIENNE.

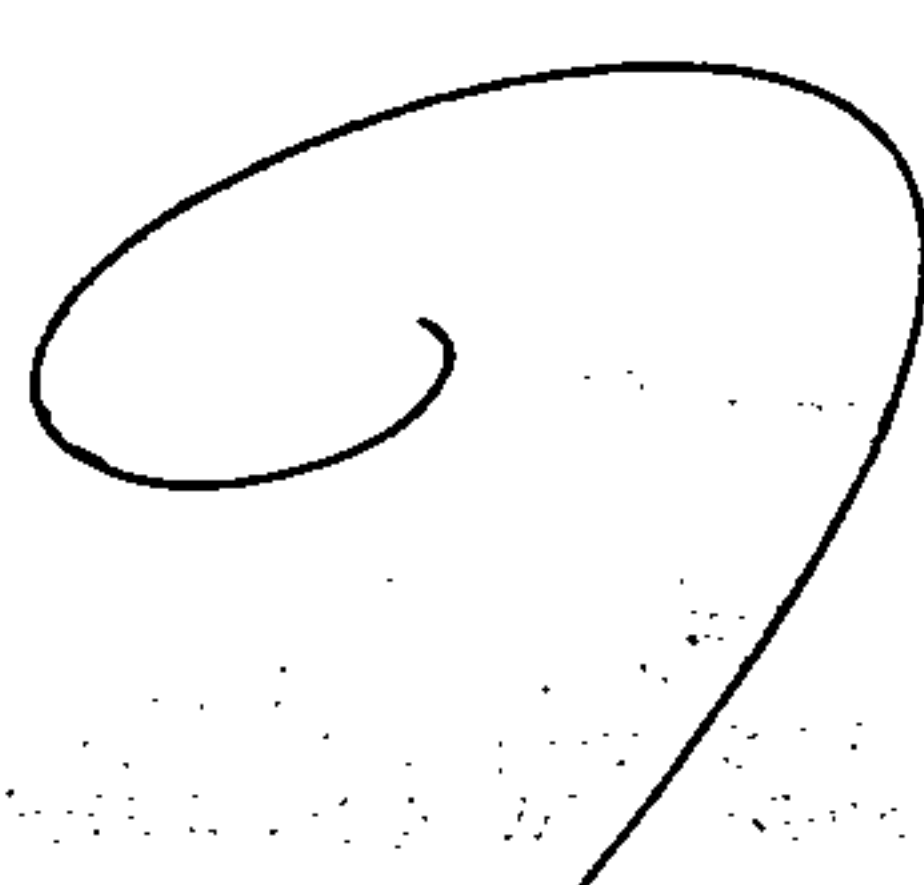
En application des dispositions de l'article L 223-33 du Code de
Commerce, cette opération ne pouvant intervenir que sur rapport d'un ou
plusieurs commissaires chargés d'apprécier la valeur des apports en
nature et les avantages particuliers, désignés par décision de justice,

les soussignés vous prient, Monsieur le Président, de bien vouloir
désigner le Commissaire prévu par la loi pour établir le rapport exigé.

Et vous ferez justice.

à Lyon

le 24/11/03



03 OP 1233

(Coutures
03 130429
le 25/11/03)

329003

Nous,

Président du Tribunal de Commerce de LYON, assisté du Greffier

vu la requête qui précède,

par application des dispositions de l'article L 223-33 du Code de Commerce,

Nommons aux fonctions de Commissaire chargé d'établir un rapport sur la valeur des apports en nature et les avantages dans le cadre de l'augmentation de capital à intervenir au sein de la SELARL d'Avocats « CONSILIS » :

Monsieur PERNET Jean-Luc, demeurant à 75 rue de la Villere
69003 LYON

A LYON,

le 25 NOV. 2003

LE PRÉSIDENT

LE GREFFIER

~~POUR LE PRÉSIDENT~~

~~LE JUGE DÉLÉGUÉ~~

C. CHABRET

E. DES

G T C LYON	
ORIGINAL	
Répertoire N°	03/1233
Délivré le	25 NOV. 2003
Ordonnance de référé	
au sein de la SELARL d'Avocats	
(art. 48 du Code de Commerce)	
Le Greffier	

